

Sommaire

summary

panorama
overview

Europe, langue et démocratie

Europe, language and democracy

page **3**

■ Le français, deuxième langue de l'Union européenne ?

Jan Fidrmuc, Brunel University, Grande-Bretagne et CEPR

Victor Ginsburgh, ECARES, Université Libre de Bruxelles et CORE, Université catholique de Louvain

Shlomo Weber, CORE, Université catholique de Louvain Southern Methodist University, Texas et CEPR.

Le français, deuxième langue de l'Union européenne ?

Jan Fidrmuc *

Victor Ginsburgh **

Shlomo Weber ***

Résumé

Le cinquième élargissement de l'Union Européenne en 2004 conduit à un « pays » de 450 millions d'habitants, qui doit gérer 20 langues et le défi lancé par des langues supplémentaires dont certaines ont un nombre plus important de locuteurs que les 20 langues officielles. Il faut certes se féliciter du souci d'égalitarisme à la base de ce processus, mais celui-ci coûte cher, aussi bien en termes monétaires (1,2 milliards d'euros par an) qu'en termes d'efficacité de la communication. Nous examinons quelques solutions qui permettraient d'alléger les problèmes posés. Nous commencerons par nous intéresser aux langues les plus représentatives dans le monde et dans l'Union Européenne. Nous verrons que dans l'UE, et à plus d'un égard, même dans le monde, il s'agit, comme on peut s'y attendre, de l'anglais, de l'allemand et du français, qui a malheureusement perdu sa deuxième place suite au dernier élargissement. Ces trois langues sont celles qui permettent de réduire sensiblement l'exclusion dans la plupart des pays de l'espace européen et sont par excellence les langues pivot à partir desquelles les traductions peuvent se faire plus aisément vers les autres

*. Brunel University, Grande-Bretagne et CEPR

** ECARES, Université Libre de Bruxelles et CORE, Université catholique de Louvain

*** CORE, Université catholique de Louvain Southern Methodist University, Texas et CEPR. Cet article a fait l'objet d'une présentation à la XXI^e Biennale de la Langue Française, Bruxelles, 5-8 mai 2005.

langues de l'Union. La traduction de ces autres langues pourrait être décentralisée dans les pays concernés, et financée par des transferts en provenance de Bruxelles. A charge de chaque pays de décider s'il faut traduire vers sa langue, ou si les montants mis à sa disposition peuvent trouver une autre utilisation estimée plus judicieuse.

Summary

The European Union has recently expanded from 15 to 25 countries. In line with this enlargement, the list of official EU languages has grown from 11 to 20. Currently, the EU extends equal treatment to all member countries' official languages by providing translations for documents and interpreting services. This, however, is costly, especially when recognizing that many Europeans speak one of the procedural languages of the EU, English, French or German, either as their native language or as a foreign language. We compute disenfranchisement rates that would result from using only the three procedural languages for all EU business. These three languages could serve as pivotal languages to which and from which the 17 other languages could be translated. We argue that an efficient solution would be to decentralize the provision of translations, so that each country (language) could decide to use the transfer from the EU the way it wants, with translation into its own language as one among the possible uses.

Mots clés : langues, lingua franca, construction européenne, Union européenne, solidarité, capital humain, migration, démocratie, justice sociale

Keywords: languages, lingua franca, European unification, European Union, solidarity, human capital, migration, democracy, social justice

J.E.L. : D63, Z10

En Europe, la revendication opiniâtre d'une reconnaissance est une attitude courante chez les utilisateurs d'idiomes dépourvus de statut officiel. Les langues sont les étendards des peuples dominés. C'est sur elles qu'ils veulent voir l'enjeu de leur lutte contre un joug étranger.

CLAUDE HAGÈGE (2000, p. 13).

Introduction

Le cinquième et dernier élargissement de l'Union européenne en 2004 conduit à un « pays » de 450 millions d'habitants dont le produit intérieur brut est proche de celui des États-Unis. L'Union doit faire face à de nombreux défis politiques, ainsi qu'à la préservation des identités culturelles, en particulier sur le plan linguistique. Elle adhère à l'idée du multilinguisme, à celle de l'absence de discrimination entre ses citoyens et à la possibilité que ces derniers puissent avoir accès à l'information et aux textes légaux dans leur propre langue. En mai 2004, l'UE est passée de 11 à 20 langues.

L'expansion linguistique n'en restera cependant pas là. Les pays qui frappent à nos portes (Bulgarie, Roumanie et probablement Croatie) viennent ajouter au moins trois nouvelles langues, et la Turquie et l'Ukraine, d'ici quelques années, deux ou trois autres¹. Il n'en fallait pas plus (ni moins) pour que l'Irlande exige que l'irlandais obtienne un statut officiel. Que l'Espagne propose que le catalan, le basque, le galicien et pourquoi pas le parler de Valence deviennent aussi des langues officielles. Celles-ci sont, tout compte fait, utilisées par plus de citoyens que le maltais, le lituanien, l'estonien, le letton ou le slovène.

À suivre cette pente, l'UE sera amenée à devoir gérer 25 langues d'ici quelques années. Ce qui signifie des services d'interprétation simultanée lors des réunions officielles et des sessions du Parlement européen - et sans doute un Parlement dont la partie réservée à l'interprétation sera plus grande que la salle de réunion -, des services qui traduisent les législations et autres documents officiels, et des services permettant de communiquer, dans chacune des langues, avec chaque citoyen de l'Union. En 2002 déjà, 1,3 millions de pages avaient été traduites ; ce nombre passera à 2 millions en 2005, reconnaît un traducteur de la DG Traduction².

Il faut certes se féliciter de ce souci d'égalitarisme. Une nation ne peut pas se voir pénalisée parce qu'elle n'est pas suffisamment grande, et on ne peut priver ses citoyens de l'accès, dans leur langue, aux documents officiels, aux lois ni de la possibilité de communiquer avec l'administration de Bruxelles dans leur propre langue. On ne sera pas surpris que ce souci soit coûteux et nécessite une armée de traducteurs et d'interprètes. Suite au dernier élargissement, la facture s'élèvera à quelque 1,2 milliards d'euros par an, ce qui peut paraître dérisoire par habitant (et c'est le calcul que l'on s'évertue à faire pour faire passer la pilule), mais ce calcul est peu convaincant. Ce qui est plus significatif, c'est que les coûts de tra-

1. On voit mal, en effet, comment l'Ukraine pourra ne pas exiger que l'Ukrainien *et* le Russe soient considérés toutes deux comme langues officielles du pays.

2. Cité par David Ferguson, *Lost in translation*, *The Parliament Magazine*, November 15, 2004, p. 50.

duction représentent plus de 30% du budget de fonctionnement de l'Union, que néanmoins, fin 2004, 60 000 pages de documents étaient en attente de traduction, que les rapports sont censés ne pas dépasser une quinzaine de pages, que des instructions particulières ont été données aux parlementaires pour qu'ils s'expriment de façon simple, par phrases courtes, et évitent les plaisanteries, etc.

Le régime linguistique de l'Union a été imposé par son premier conseil des ministres en 1958, qui a défini les langues de travail et les langues officielles, mais le texte est assez vague. Comme le souligne Mamadouh (1998, p. 5), « le texte établit une distinction entre les deux, mais ce n'est pas une définition. Il n'est pas clair quelles sont les langues qui doivent être utilisées, et la liste des langues n'implique pas nécessairement qu'elles soient toutes utilisées à tout moment. Le texte ne mentionne pas non plus ce qui touche à la communication orale. Les institutions de l'UE ont par conséquent une très grande latitude dans le choix de leur régime linguistique. » Avec pour résultat évident que certaines langues sont et seront ignorées.

Notre article examine quelques solutions afin de résoudre ou tout au moins, alléger les problèmes posés. Nous commencerons par nous intéresser aux langues les plus représentatives dans le monde et dans l'Union européenne. Nous verrons que dans l'UE, et à plus d'un égard, même dans le monde, il s'agit, comme on peut s'y attendre, de l'anglais, du français et de l'allemand. Nous aborderons ensuite le problème du nombre de citoyens exclus dans l'Union si l'on cessait de traduire certaines langues, ou plus exactement, si l'UE se bornait à privilégier trois langues : l'anglais, le français et l'allemand. La troisième partie suggère une façon de compenser les citoyens des pays dont les langues ne feraient plus l'objet d'une traduction systématique. La compensation serait destinée à leur permettre de décider s'ils veulent eux-mêmes assurer la traduction ou s'ils préfèrent consacrer à d'autres causes les montants qui sont ainsi mis à leur disposition. Une dernière section sera consacrée à quelques conclusions.

1. Les Langues utilisées dans l'Union européenne

Le Tableau 1 donne un aperçu des 7 langues les plus utilisées dans l'Union européenne. La première colonne donne la population des pays dont la langue est originaire et où celle-ci est parlée comme langue « naturelle ». Les deuxième et troisième colonnes résultent des calculs faits par Ginsburgh et Weber (2005) et Fidrmuc et Ginsburgh (2005), basés sur les enquêtes auxquelles a fait procéder la Direction Éducation et Culture de la Commission européenne sur l'utilisation des langues dans l'Europe des Quinze et des Vingt-cinq. Les chiffres qui apparaissent

dans la quatrième colonne résultent simplement de la division des chiffres de la troisième colonne par ceux de la première : ils donnent le « coefficient multiplicateur » de la langue, très élevé pour l'anglais (le nombre de citoyens européens qui connaissent l'anglais est 3,6 fois plus élevé que la population du Royaume-Uni). Ce coefficient s'élève à 2 pour le français et tombe à 1,06 pour le polonais, qui n'est pratiquement parlé qu'en Pologne³. La dernière colonne donne l'estimation faite par Crystal (2001) pour le monde.

Tableau 1 : *Langues principales dans l'UE (en millions et en unités pour les coefficients multiplicateurs)*

	Population naturelle ^a	Population qui connaît la langue		Coefficient multiplicateur	Locuteurs dans le monde
	(1)	UE 15 (2)	UE 25 (3)	(4)	(5)
Anglais	62,3	208,6	224,3	3,60	1000-1500
Français	64,5	127,8	130,0	2,01	122
Allemand	90,1	118,3	132,6	1,47	120
Espagnol	39,4	56,3	56,3	1,43	350
Italien	57,6	65,2	65,2	1,13	63
Néerlandais	21,9	24,3	24,3	1,11	20
Polonais	38,6	ng	40,8	1,06	44

a. L'anglais est considéré comme langue « naturelle » en Grande Bretagne et en Irlande, le français est naturel en France et pour 40 % des belges, l'allemand est naturel en Allemagne et en Autriche, le néerlandais aux Pays-Bas et pour 60% des belges. L'espagnol, l'italien et le polonais sont naturels en Espagne, Italie et Pologne. Source : Ginsburgh and Weber (2005) pour l'UE 15 et Fidrmuc et Ginsburgh (2005) pour l'UE 25. Les locuteurs dans le monde proviennent de Crystal (2001). Il faut noter que les chiffres de Crystal sont moins élevés que ceux de la colonne (3) dans certains cas.

Le Tableau 2 fournit quelques indications sur l'utilisation des langues dans le monde et dans des domaines variés. Qu'il s'agisse de l'indice fourni par le Rapport Graddol commandité par le British Council, du nombre de pages sur la toile, de l'utilisation d'une langue dans un domaine scientifique tel que la chimie (mesuré par la proportion d'articles indexés suivant la langue dans laquelle les articles ont été écrits)⁴, de la proportion des langues utilisées dans les premiers jets des textes écrits par l'administration de l'UE, ou encore du nombre d'étudiants qui apprennent les langues en Europe centrale, la chose est claire. L'anglais domine très largement. Et l'allemand précède le français, sauf dans un cas, celui des textes écrits par l'administration de l'UE. Mais il y a plus grave si l'on examine la dynamique dans les deux cas où elle est disponible dans le Tableau 2 : l'utilisation de

3. Il faut noter que le russe est parlé par quelque 24 millions de personnes dans les pays d'Europe centrale qui viennent d'adhérer à l'Union, dont 12 millions en Pologne. Le russe est donc davantage parlé dans l'UE que le néerlandais, mais il n'est bien sûr pas considéré comme langue officielle.

4. Ainsi que, n'est-il pas, le faible nombre de références bibliographiques en français (6 sur 30) dans cet article-ci.

l'anglais augmente sensiblement, et celle du français se réduit.

Tableau 2 : *Quelles langues en Europe et dans le monde ? Quelques indicateurs*

	Rapport Graddol	Pages sur toile	Indexation articles		Textes primaires UE			Étudiants Eur. Centr.
	1997 (Anglais = 100)	2000 %	1978 %	1998 %	1986 %	1999 %	2002 %	(1994-95) millions
Anglais	100	68,4	62,3	82,5	26,0	52,0	57,4	1,27
Allemand	42	5,8	5,0	1,6	11,0	5,0	4,6	0,80
Français	33	3,0	2,4	0,5	58,0	35,0	29,1	0,69
Japonais	32	5,9	4,7	4,5	-	-	-	nd
Espagnol	31	2,4	nd	nd	nd	nd	2,0	nd
Suédois	nd	1,1	nd	nd	nd	nd	0,8	nd
Italien	nd	1,6	nd	nd	nd	nd	2,1	nd
Chinois	22	3,9	0,3	5,9	-	-	-	nd
Arabe	8	nd	nd	nd	-	-	-	nd
Portugais	5	1,4	nd	nd	nd	nd	0,6	nd
Russe	3	2,4	19,5	3,1	-	-	-	nd
Autres langues		4,1	5,8	1,9	5,0	8,0	3,4	nd
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Sources : Graddol : Graddol (1997) ; Pages sur toile : Maurais (2003, p. 22) ; Indexation articles : Laponce (2003, p. 60) ; Textes primaires UE : Truchot (2003, p. 104) pour les années 1986 et 2002 et Vanden Abeele (2004) pour l'année 2002 ; Étudiants en Europe Centrale (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie) : Fodor and Pelau (2003, p. 96).

Un autre aspect est illustré dans le Tableau 3 qui donne pour chaque pays de l'Union des Quinze (UE15 par la suite) la proportion de tous les citoyens et de ceux de moins de 40 ans qui disent connaître l'anglais, le français et l'allemand. Même si les pourcentages absolus peuvent paraître exagérés, la dynamique est claire : la connaissance des langues étrangères est en général bien plus importante chez les jeunes (même au Royaume-Uni, pour lequel on peut regretter que la connaissance de l'anglais... diminue), mais c'est surtout l'anglais qui en bénéficie. Et encore, s'il faut en croire le rapport publié récemment par le Ministère de l'Éducation nationale (2004), la connaissance des langues étrangères chez les jeunes de 15 à 16 ans est en diminution en France, par comparaison avec d'autres pays européens⁵.

Cette dynamique est-elle irréversible ? Une réponse possible à cette interrogation est fournie par Ginsburgh, Ortuno-Ortin et Weber (2005b) qui étudient les déterminants « macroscopiques » de l'apprentissage d'une langue étrangère (ces déterminants peuvent être différents des incitations micro-économiques qui poussent à l'apprentissage opportuniste d'une langue parce qu'elle donne accès

5. Voir aussi *Le Monde*, 22 octobre 2004 et notamment l'article intitulé « Déjà faible, le niveau des élèves français a baissé entre 1996 et 2002 ».

Tableau 3 : « Connaissance » des langues dans les pays de l'UE 15 (en % de la population totale dans chaque pays)

	Anglais		Français		Allemand	
	Tous	< 40 ans	Tous	< 40 ans	Tous	< 40 ans
Allemagne	54	74	16	18	97	97
Autriche	46	66	11	16	99	99
Belgique	40	55	75	83	10	8
Danemark	75	84	5	5	37	38
Espagne	34	61	19	23	2	2
Finlande	61	87	1	1	7	6
France	42	63	100	100	8	13
Grèce	47	71	12	11	12	8
Irlande	95	96	23	38	6	10
Italie	39	63	29	33	4	5
Pays-Bas	70	80	19	21	59	60
Portugal	35	59	28	43	2	3
Suède	79	94	7	10	31	33
Royaume-Uni	99	98	22	27	9	12
UE 15	55	73	34	37	31	33

Source : Ginsburgh et Weber (2005). Calculs basés sur l'enquête réalisée en 2002 par la Commission européenne (INRA, 2001).

à des emplois plus nombreux et/ou mieux rémunérés). Leur modèle, inspiré de celui de Selten et Pool (1991), est basé sur l'idée que trois facteurs sont déterminants : le nombre de ceux qui parlent la même langue (disons, maternelle) que celle de l'étudiant de la langue étrangère (plus cette population est importante, moins grande est l'incitation), le nombre de ceux qui parlent la langue étrangère (la langue est d'autant plus attractive qu'elle est parlée par une population nombreuse), et le degré de difficulté de la langue abordée (le degré d'attraction de la langue étrangère est d'autant plus faible que la langue est difficile d'accès). C'est évident, mais ce qui l'est moins c'est de montrer que les données disponibles et l'analyse économétrique à laquelle on peut les soumettre donnent un support empirique à cette approche. Toutes autres choses égales, l'anglais exerce un pouvoir d'attraction beaucoup plus élevé que le français, l'allemand et l'espagnol : une augmentation d'un pourcent de la population qui connaît l'anglais augmente de 3.6% la part de la population attirée par l'anglais dans un pays non anglophone ; ce pourcentage tombe à 2,2 et 1,8 pour le français et l'allemand. Étant donné que le nombre de locuteurs anglais dans le monde est, aujourd'hui, dix fois plus élevé que celui des deux autres langues⁶, la dynamique d'évolution est claire.

Rien de très neuf ici, malheureusement. L'anglais domine et le français cède

6. Voir Crystal (2001) qui estime à 1-1,5 milliards le nombre d'anglophones dans le monde, alors que l'on estime à 120 millions le nombre de ceux qui parlent le français ou l'allemand.

sa deuxième place à l'allemand. Tout cela avait été largement prévu par Alphonse de Candolle⁷, homme de science genevois né à Paris, dans son essai *Avantage pour les sciences d'une langue dominante et laquelle des langues modernes sera nécessairement dominante au XX^e siècle*, paru en 1873 :

Pour le comprendre, il faut réfléchir aux causes qui font préférer une langue, et à celles qui en propagent l'emploi malgré les défauts qu'elle peut avoir. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, il existait des motifs pour faire succéder le français au latin dans toute l'Europe. C'était une langue parlée par une grande proportion des hommes instruits de l'époque ; une langue assez simple et fort claire. Elle avait l'avantage d'être voisine du latin, qu'on connaissait à merveille. Un Anglais, un Allemand avait tout naturellement appris la moitié du français en apprenant le latin. Un Espagnol, un Italien en savait d'avance les trois quarts. Si l'on soutenait une discussion en français, si l'on publiait dans cette langue, tout le monde comprenait.

Dans le siècle actuel, la civilisation s'est beaucoup étendue au nord de la France et la population s'y est augmentée plus qu'au midi. L'emploi de la langue anglaise a triplé par le fait de l'Amérique. Les sciences sont de plus en plus cultivées en Allemagne, en Angleterre, dans les pays scandinaves et en Russie.

Sous l'empire de ces nouvelles conditions, une langue ne peut devenir dominante que si elle réunit deux caractères : (1) avoir assez de mots ou de formes germaniques et latines pour être à la portée, à la fois, des Allemands et des peuples de langue latine ; (2) être parlée par une majorité considérable d'hommes civilisés. Outre ces deux conditions essentielles, il serait bon, pour le triomphe définitif d'une langue, qu'elle eût aussi des qualités de simplicité grammaticale, de brièveté, de clarté.

L'anglais est la seule langue qui puisse, dans cinquante ou cent ans, offrir toutes ces conditions réunies (...) La prépondérance future de la langue anglo-américaine est évidente : elle sera imposée par le mouvement des populations dans les deux hémisphères.

Et Candolle apporte dans la suite des chiffres montrant qu'entre 1873, date de son essai et 1980, la langue anglaise aura progressé de 93 à 450 millions d'individus, alors que l'allemand et la français auront progressé respectivement de 58 à 116 et de 42,5 à 64 millions.

7. Avec nos remerciements à Dean Simonton pour cette référence que nous ignorions.

2. L'exclusion des citoyens de l'Union

Annoncer, comme nous l'avons fait dans la section précédente, que certaines langues sont attractives implique que d'autres le sont moins, ou pas du tout, et peut suggérer qu'il faut peut-être accélérer le passage vers certaines langues, étant donné le coût économique imposé par le multilinguisme. Cette proposition mérite d'être examinée, même si nous suggérerons, *in fine*, une alternative qui nous semble largement préférable.

Nous nous basons pour ce faire sur l'enquête INRA (2001) dont il a déjà été question plus haut, ainsi que sur celle réalisée en 2001 dans les 10 pays dont l'admission était prévue en 2004⁸. Essentiellement, ces deux études fournissent des données sur les langues maternelle(s) et étrangère(s) parlées dans chacun des 25 pays. Tout en n'étant pas tout à fait comparables, et contestées par certains auteurs⁹ qui estiment que les enquêtes exagèrent le nombre de citoyens qui disent parler ou connaître les langues, nous utiliserons ces deux études qui ont l'avantage évident de fournir des résultats, alors que l'on joue souvent à deviner sur la question. Faire mieux nécessiterait de soumettre à des examens linguistiques quelque 25 000 citoyens (environ 1 000 individus dans chacun des 25 pays), ce qui est évidemment impensable¹⁰.

Ces deux enquêtes permettent de calculer le nombre de citoyens qui pourraient se sentir exclus de l'Union européenne, parce que leur langue est ignorée. C'est ce qu'écrit avec grande justesse Claude Hagège (2000, p. 13) et qui est reproduit dans l'exergue à notre article. Et il conclut son ouvrage par les propos suivants :

... la défense des langues nationales qui ne bénéficient pas d'un statut officiel au sein des États où vivent leurs usagers n'apparaît plus comme une démarche rétrograde. Elle est, par ailleurs, un acte de pure prudence dans les cas où l'inégalité des chances entre langue minoritaire et langue dominante met la paix en péril, comme cela s'est produit [en 2000] en Moldavie et risque de se produire encore non seulement dans les pays baltes..., mais dans d'autres régions de l'ex-Union Soviétique où vivent des minorités russophones. On objectera que cette partie du continent, puisqu'elle n'appartient pas, ou pas encore, à la Communauté proprement dite, n'est pas un bon exemple.

8. Voir DG Press and Communication (2003), *Applicant Countries Eurobarometer 2001 : Public Opinion in the Countries Applying for European Union Membership*, European Commission, March 2002.

9. Voir par exemple Piron (1994).

10. Il faut noter que Ginsburgh, Ortuno-Ortin et Weber (2005a) ont également obtenu des résultats comparables sur base des proximités linguistiques, basées sur Dyen et al. (1992). Cette approche sera brièvement abordée plus loin.

Mais ce qui s'y produit doit servir d'avertissement.

Avertissement sévère. Au mieux, les « exclus linguistiques » seront indifférents aux décisions prises à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg. Au pire, ils se sentiront aliénés par le processus politique, avec les conséquences auxquelles Hagège fait allusion, et qui pourraient aller jusqu'à une remise en question de l'Union. Un fait qui date de la fin février 2005 est exemplaire. La Commission aurait décidé que les conférences de presse, traduites jusqu'ici dans les 20 langues, ne seraient plus traduites qu'en anglais, français et allemand. Aussitôt l'éditorial de première page du *Corriere Della Sera* suggère que « l'opinion publique italienne doit savoir qu'aujourd'hui [l'Italie] ne fait plus partie des nations importantes de l'Union, mais se trouve reléguée au second rang »¹¹.

Les Tableaux 4 et 5 fournissent des estimations des pourcentages d'exclus par pays si l'anglais (E), le français (F) ou l'allemand (G) seuls, ou en combinaison (EF, EG, EFG), étaient utilisés comme langues officielles dans l'Union¹². Ces résultats appellent deux observations. Premièrement, en dépit du fait que l'anglais domine, 50 % des citoyens seraient exclus si l'anglais devait devenir l'unique *lingua franca* dans l'UE 25, comme le suggère Van Parijs (2005) par exemple. Mais tout autre choix serait pire, puisque ce pourcentage passerait à 71 %, avec le français ou l'allemand, et à bien plus si l'italien, l'espagnol le néerlandais ou le polonais (nous nous limitons ici aux 7 langues les plus parlées dans l'UE) étaient choisis comme seule *lingua franca*. En deuxième lieu, les taux d'exclusion seraient particulièrement élevés dans certains pays d'Europe Centrale, mais aussi en France (58 %), en Allemagne (46 %), en Espagne (64 %) et en Italie (61 %), les quatre pays les plus peuplés d'Europe, et dont trois sont fondateurs de ce qui allait devenir l'Union européenne.

11. BBC News, Monday February 21, 2005, 18 :03 GMT.

12. Ginsburgh et Weber (2005) donnent également des résultats pour l'italien, l'espagnol et le néerlandais dans l'UE 15. Ces résultats sont ignorés dans la suite, du fait qu'aucune de ces trois langues n'est véritablement « exportée » de son pays d'origine et n'est susceptible de changer de manière importante les conclusions. L'italien est connu par 8 % des grecs et 7 % des autrichiens, et bien moins dans les autres pays. Il en va de même pour l'espagnol, qui atteint plus de 5 % uniquement en France (15 %). Le néerlandais est pratiqué par 69 % des belges, mais est sans influence ailleurs, si ce n'est aux Pays-Bas. La suggestion de limiter à l'anglais, au français et à l'allemand les langues de travail dans l'UE est aussi faite par Calvet (2002, p. 49).

Tableau 4 : Taux d'exclusion linguistique par pays (en % de la population totale)

	Population (millions)	E	F	G	EF	EG	EFG
UE15							
Allemagne	82	46	84	3	44	0	0
Autriche	8,1	54	89	1	52	0	0
Belgique	10,2	60	25	90	18	53	17
Danemark	5,3	25	95	63	24	16	16
Espagne	39,4	64	81	98	57	63	56
Finlande	5,1	39	99	93	39	37	36
France	60,4	58	0	92	0	57	0
Grèce	10,5	53	88	88	53	52	51
Irlande	3,7	5	77	94	4	4	3
Italie	57,6	61	71	96	48	59	47
Luxembourg	0,4	81	9	26	4	15	1
Pays-Bas	15,8	30	81	41	20	15	14
Portugal	10,8	65	72	98	59	64	58
Royaume-Uni	58,6	1	78	91	1	1	1
Suède	8,9	21	93	69	20	19	18
Ensemble	376,9	45	66	69	30	32	19
Pays admis en mai 2004							
Chypre	0,8	39	93	98	38	39	38
Estonie	1,4	69	99	86	69	62	62
Hongrie	10,1	85	98	86	84	75	75
Lettonie	2,4	77	99	86	76	68	67
Lituanie	3,6	80	98	88	79	72	70
Malte	0,4	17	91	99	17	17	17
Pologne	38,6	80	97	83	78	67	66
République tchèque	10,3	76	97	70	75	54	53
Slovaquie	5,4	87	98	79	86	72	71
Slovénie	2	47	96	57	46	28	27
Ensemble	75	79	97	81	77	65	64
Pays candidats							
Bulgarie	7,9	87	95	94	83	83	80
Roumanie	21,8	80	83	95	71	77	68
Turquie	65,6	85	98	96	84	82	81
Ensemble	95,3	84	94	96	81	81	74

Notes : E : Anglais ; F : Français ; G : Allemand ; EF : Anglais et Français ; EG : Anglais et Allemand ; EFG : Anglais, Français et Allemand.

Il importe dès lors d'examiner ce qui se passerait en combinant plusieurs langues et en comptant le nombre de locuteurs qui parlent l'une *ou* l'autre¹³. C'est ce que nous faisons dans les trois dernières colonnes des Tableaux 4 et 5. Les chiffres mènent aux remarques suivantes. D'abord, alors que le français était deuxième langue dans l'UE 15, il se retrouve en minorité par rapport à l'allemand dans l'UE 25. En effet, le taux d'exclusion s'élève à 38 % dans la combinaison anglais-français et à 37 %, soit un peu moins, dans la combinaison anglais-allemand. La combinaison des trois langues fait tomber les exclus à 19 % de la population dans l'UE 15 et à 26 % dans l'UE 25. Ce qui n'empêche nullement que les taux d'exclusion par pays demeurent très élevés en Grèce, en Italie, au Portugal, en Espagne ainsi que dans la plupart des pays d'Europe centrale.

Cette situation suggère de retenir la langue ou le groupe de langues qui minimise le taux d'exclusion individuelle (par pays) le plus grand (critère dit du *minimax*)¹⁴. Il est facile de voir que c'est sans conteste l'anglais si l'on choisissait une seule langue, aussi bien pour l'UE 15 que pour l'UE 25. Dans le cas d'une combinaison de deux langues, c'est le groupe anglais-français qui réalise ce minimum dans l'UE 15 (avec une exclusion maximale de 59 % au Portugal, alors que le groupe anglais-allemand exclut 64 % des portugais). Mais les choses changent dans l'UE 25, où la combinaison gagnante est le couple anglais-allemand (qui exclut au maximum 75 % des hongrois, alors que le couple anglais-français exclut 86 % des Slovaques – et 84 % des Hongrois).

Tableau 5 : *Taux d'exclusion linguistique par région (en % de la population totale)*

	Population (millions)	E	F	G	EF	EG	EFG
UE 15	376,9	45	66	69	30	32	19
UE 25	451,9	50	71	71	38	37	26
UE 28	547,2	56	75	75	45	45	35

Notes : E : Anglais ; F : Français ; G : Allemand ; EF : Anglais et Français ; EG : Anglais et Allemand ; EFG : Anglais, Français et Allemand.

On peut évidemment songer à ajouter d'autres langues à ces trois premières, par exemple l'italien (57,6 millions de locuteurs en Italie), l'espagnol (39,4 millions de locuteurs en Espagne), le polonais (38,6 millions de locuteurs en Pologne), ou le néerlandais (21,9 millions de locuteurs aux Pays-Bas et en Belgique néerlandophone), mais en se reportant aux résultats du Tableau 1, on se rappellera qu'aucune de ces langues n'est largement pratiquée en dehors de son environnement

13. La difficulté posée par le fait de combiner des langues vient de ce qu'il faut exclure ceux qui parlent deux des langues retenues. Par exemple, un anglais qui parle le français serait compté deux fois dans le décompte des locuteurs qui parlent soit l'anglais, soit le français. Nos calculs sont faits en excluant ces « intersections ».

14. Nous remercions Alain Trannoy de cette suggestion.

d'origine. Leur introduction réduit évidemment le degré d'exclusion dans le pays d'origine, mais a peu d'influence dans le reste de l'UE¹⁵.

Le doute exprimé sur les résultats d'enquêtes relatives à la connaissance des langues a fait opter Ginsburgh, Ortuno-Ortin et Weber (2005a) pour une approche tenant compte de la proximité entre langues, basée sur les distances calculées par Dyen, Kruskal et Black (1992)¹⁶. Le Tableau 6 classe les langues selon leur degré d'exclusion, dans les cas où une, deux ou trois langues sont « officielles »¹⁷.

Tableau 6 : *Taux d'exclusion Basés sur la proximité entre langues dans l'UE 15 (indices)*

Une langue		Deux langues		Trois langues	
G	177	GI	71	EGI	45
I	177	GF	73	EGF	46
F	182	GS	78	EGS	52
S	186	ID	81	EID	56
D	186	FD	82	GFI	58
E	197	SD	88	EFD	58
		EI	89	GFS	60
		EF	91	FIS	61
		ES	97	GIS	61
		EG	150	ESD	63
		ED	162	GID	66
		FI	164	GFD	67
		IS	168	FID	68
		FS	168	FSD	70
		GD	171	ISD	71
				GSD	73
				EFI	77
				EFS	79
				EIS	80
				EGD	146

Notes : E : Anglais ; F : Français ; G : Allemand ; I : Italien ; S : Espagnol ; D : Néerlandais.

Ces calculs ont été faits pour l'UE15 et restent à faire pour l'UE 25 pour laquelle

15. Voir à ce sujet Ginsburgh et Weber (2005) pour l'UE 15.

16. Voici comment ces distances sont établies. Pour chacun des 200 mots de base sélectionnés par Swadesh (1952), censés apparaître dans toutes les langues (père, mère, sang, les nombres, etc.), Dyen a collecté les mots dans 95 langues indo-européennes, qu'il a classés ensuite en classes d'origine supposée commune (cognate classes). Le pourcentage de mots d'origine commune entre deux langues est pris comme mesure de leur proximité. Il faut noter que les mots empruntés ne sont pas pris en compte, ce qui peut évidemment fausser la distance entre deux langues telles que le français et l'anglais par exemple, comme le peut évidemment la structure grammaticale. Il s'agit donc d'une mesure très approximative. Chiswick et ses coauteurs (par exemple Chiswick et Miller, 2004) basent les distances (entre l'anglais américain et les langues maternelles de ceux qui ont immigré aux États-Unis) sur le nombre d'années d'apprentissage de l'anglais par les diverses populations immigrées.

17. Voir Ginsburgh, Ortuno-Ortin et Weber (2005a) pour le cas de 4 et 5 langues.

il est très vraisemblable que le polonais pourrait apparaître. Ces calculs montrent que l'anglais seul est très mal situé, puisqu'il arrive en dernière position après l'allemand, l'italien, le français, l'espagnol et le néerlandais. Ceci ne doit pas trop nous surprendre, du fait que la population naturelle qui le parle est relativement faible (15% dans l'UE 15), qu'il se situe à une distance importante des langues latines, qui constituent 45% de la population, alors que l'allemand, parlé par 24% de la population, est plus proche que l'anglais des autres langues germaniques telles que le danois, le suédois et le néerlandais. C'est aussi conforme à ce que Claude Hagège dit de l'anglais pour ceux dont la langue maternelle est d'origine latine : une des langues les plus difficiles à apprendre¹⁸. Même si l'on passe à deux langues officielles, l'anglais n'est pas parmi les premiers choix que sont l'allemand et une langue latine, l'italien, le français ou l'espagnol. Lorsque l'on passe à trois langues, l'anglais est présent dans les quatre combinaisons qui excluent le moins de citoyens dans l'UE 15, et le groupe anglais-français-allemand est à peu de chose près aussi bon que la combinaison gagnante anglais-allemand-italien. Ginsburgh, Ortuno-Ortin et Weber (2005a) montrent que cette combinaison reste (presque) optimale même si le degré d'aversion à l'exclusion devient élevé.

3. Le coût marginal des traductions et une proposition de décentralisation

Affirmer que la traduction dans 20 langues coûte seulement 2 à 3 euros par citoyen européen est trompeur. Ce qui compte, c'est le *coût par citoyen exclu* parce qu'il ne connaîtrait aucune des langues à laquelle on donnerait un statut privilégié.

Fidrmuc et Ginsburgh (2005) se sont livrés à un calcul basé sur les hypothèses suivantes : (a) les coûts de traduction sont identiques quelle que soit la langue, soit 65,1 millions d'euros par langue (1.236 milliards/19 langues) ; (b) les langues privilégiées sont l'anglais, le français et l'allemand, et tout citoyen qui parle ou comprend au moins l'une des trois langues n'est pas exclu. Cette deuxième hypothèse est sévère, parce qu'il se peut qu'aucune des trois langues ne soit la langue maternelle du citoyen. C'est néanmoins ce qui est demandé à l'heure actuelle à un Basque, ou à un Catalan qui ne connaîtrait pas l'espagnol, ou à un Irlandais ignorant l'anglais.

Pourquoi l'anglais, le français et l'allemand ? Parce qu'aujourd'hui, plus de 90% des documents sont d'abord écrits dans l'une de ces trois langues, et ne nécessitent donc aucune traduction supplémentaire (voir Tableau 2), et que plus

18. Voir l'interview de Claude Hagège dans *Le Figaro*, 5 avril 2004.

de 75% (81% dans l'UE 15 et 36% chez les nouveaux arrivés) de la population de l'UE actuelle comprend au moins l'une d'entre elles (voir Tableaux 4 à 6).

Le tableau 7 donne un aperçu des 20 langues officielles retenues par l'UE. La troisième colonne donne la population des pays dans lesquels la langue est usuelle (souvent maternelle). Dans la quatrième colonne figure le nombre de citoyens qui ne comprennent ni l'anglais, ni le français, ni l'allemand, et pour lesquels une traduction dans

la langue du pays pourrait être nécessaire. La dernière colonne donne le coût de traduction par citoyen exclu, obtenu en divisant le coût de traduction moyen d'une langue (65,1 millions) par le nombre de citoyens exclus. Ces coûts varient considérablement d'une langue à l'autre. Ils sont nuls pour l'anglais, le français et l'allemand, conformément à notre hypothèse, faibles pour l'italien, le polonais et l'espagnol, étant donné la taille de la population qui serait exclue, mais supérieurs à 25 euros pour 8 des 20 langues. Le record de 980 euros par citoyen est détenu par le maltais, du fait que très peu de résidents de l'île ne connaissent pas l'anglais et qu'il faudrait traduire en maltais pour un peu plus de 60 000 individus seulement.

Tableau 7 : *Coûts marginaux de traduction des langues dans l'UE*

Langue	Pays utilisateurs	Population (millions)	Population exclue (millions)	Coût par citoyen exclu (euros)
Allemand	Allemagne et Autriche	90,1	0	0
Français	France et 40 % en Belgique	64,5	0	0
Anglais	Grande Bretagne et Irlande	62,3	0	0
Italien	Italie	57,6	27,1	2,4
Polonais	Pologne	38,4	25,5	2,6
Espagnol	Espagne	39,4	22,1	2,9
Hongrois	Hongrie	10,1	7,5	8,7
Portugais	Portugal	10,8	6,3	10,3
Grec	Grèce	11,3	5,7	11,4
Tchèque	République tchèque	10,3	5,5	11,8
Slovaque	Slovaquie	5,4	3,8	17,1
Néerlandais	Pays-Bas et 60 % en Belgique	21,9	3,3	19,7
Lituanien	Lituanie	3,6	2,5	26,0
Finlandais	Finlande	5,1	1,8	36,2
Letton	Lettonie	2,4	1,6	40,7
Suédois	Suède	8,9	1,6	40,7
Estonien	Estonie	1,4	0,9	72,3
Danois	Danemark	5,3	0,9	72,3
Slovène	Slovénie	2,0	0,5	130,2
Maltais	Malte	0,4	0,07	983,2
Total		451,9	116,7	9,5

Source : Fidrmuc et Ginsburgh (2005).

Les réglementations actuelles de l'UE permettent à un pays membre d'exiger les services de traduction et d'interprétation pour autant que la langue soit officielle, ou d'y renoncer, comme l'ont fait jusqu'ici le Luxembourg et l'Irlande. Ceux-ci ont été généreux et ont sans doute eu tort, puisque même si le gain lié aux services de traduction et d'interprétation est faible, il est néanmoins positif, alors que le coût est supporté par l'ensemble de la population de l'Union.

Décider si une somme de 100, 400 ou 1 000 euros est acceptable pour éviter l'exclusion de certains groupes de citoyens relève du choix politique. Nos calculs sont simplement destinés à illustrer des situations très différentes, tout en faisant remarquer que chaque langue coûte en moyenne 65,1 millions d'euros. On peut cependant se demander si certains pays ne trouveraient pas plus indiqué d'allouer un tel montant à d'autres projets tels que santé, instruction, etc. si on décidait de le leur transférer. C'est alors chaque pays qui assurerait, ou déciderait de ne pas assurer, la traduction des textes dans sa langue¹⁹, ce qui permettrait d'éviter ou de réduire les nombreux retards de traduction auxquels font face les services centralisés à l'heure actuelle²⁰. Et c'est le gouvernement du pays en question qui porterait, devant ses citoyens, la responsabilité de ne pas traduire. Cette solution paraît acceptable et efficace, puisqu'elle élargit les choix actuels. Elle permettrait aussi à la Commission d'alléger la gestion de ce qui est, aujourd'hui déjà, le plus grand service de traduction et d'interprétation du monde. Il importe cependant de vérifier, *in fine*, si l'ensemble des traductions est conforme à l'esprit, et si nécessaire, à la lettre du texte original, ce qui nécessiterait sans doute l'intervention des services centraux de Bruxelles²¹.

4. Conclusions

Faut-il craindre que le nombre de langues se réduit lorsque certaines langues prennent la place d'autres? S'il est vrai qu'au cours du temps certaines langues disparaissent, d'autres se créent. Le latin, langue fédérative de l'Europe il y a quelques siècles à peine, a disparu, mais il est remplacé par l'espagnol, l'italien, le français, le portugais, le roumain, auquel on peut rajouter, notamment, le catalan, l'aragonais, le galicien, le wallon, le provençal, le corse, le français parlé par les Canadiens, et pourquoi pas, le ladino et le djudesmo, ainsi que les dizaines de créoles, y compris celui utilisé à la Nouvelle-Orléans, dans le plus grand pays

19. Certains pays partagent la même langue, ce qui pose un petit problème aisé à résoudre par négociation.

20. Voir De Swaan (2001) et Mamadouh (1998). En 2004, les services de traduction de l'UE admettent un retard évalué à 60 000 pages.

21. Il va sans dire que cette proposition ne couvre pas les services de traduction simultanée du Parlement Européen.

anglophone. L'anglais lui-même éclate en plusieurs dizaines d'idiomes, suivant l'endroit où il est parlé : l'anglais britannique qui diffère selon qu'il s'agit de l'Écosse, du Pays de Galles, ou de la BBC ; l'anglais américain, différent dans les Appalaches de ce qu'il est à Boston et à New-York ; l'anglais canadien utilisé à Québec qui diffère de celui parlé par les Inuits, l'anglais des Caraïbes, celui de l'Afrique, du sud ou de l'est de l'Asie²². Sans oublier le spanglish²³. Rien ne nous garantit que dans deux mille ans ces langues ne seront pas aussi différentes l'une de l'autre que ne le sont aujourd'hui la multitude des langues indo-européennes²⁴.

Peut-on comparer, comme c'est souvent fait par les écolinguistes, la disparition de certaines langues à la réduction de la diversité biologique ? On a sans doute trop tendance à oublier que l'homme parle depuis cinquante à cent mille ans à peine, et que la diversité dont il est question aujourd'hui (quelques 6 000 langues) provient très vraisemblablement d'une langue unique²⁵. On est passé de l'unicité à une grande diversité en cent mille ans. La faune et la flore dont on regrette la disparition ont mis bien plus de temps à se diversifier, et mettront plus longtemps à se reconstituer, même si on leur en donne la possibilité. Comme le suggère Kebbee (2003, p. 51), l'équivalence « langage égale espèce » dont le débat remonte aux années 1860, est aussi fausse aujourd'hui qu'elle l'était alors : « Une langue est un comportement, pas une caractéristique physique », explique-t-il. « Lorsque deux langues sont en contact, elles s'influencent. Lorsqu'un chien vit à côté d'un oiseau, il ne lui pousse pas d'ailes, et l'oiseau ne se verra jamais doté de pattes velues. Deux langues peuvent en créer un troisième. L'influence d'une langue sur l'autre ne doit pas être perçue comme une dégradation de l'une ou de l'autre. » Ce qu'écrit Streeten (2005) au sujet de la culture, s'adapte parfaitement au langage :

Bien que l'on dise de la diversité qu'elle contribue à la créativité, on ne peut l'invoquer de façon abstraite. Il nous faut montrer pourquoi celle-ci accroît le progrès économique, les opportunités sociales, la stabilité politique et la résolution des conflits et pourquoi elle a de la valeur, pourquoi elle est belle et peut même être délectable. Dans le processus de globalisation, certaines cultures disparaissent, mais d'autres naissent. L'effacement des cultures anciennes peut aller de pair avec une grande variété de nouvelles formes de vie humaine (...) Nous devons apprendre à apprécier la variété des habitudes sociales et culturelles, pour autant que ces différences ne rentrent pas en contra-

22. Voir à ce sujet *The Cambridge Encyclopedia of the English Language*.

23. Voir *Le Monde*, 7 octobre 2003, p. 1.

24. Voir aussi Calvet (2002, chapitre 4).

25. Voir par exemple Ruhlen (1994), même si les 27 mots qu'il prétend avoir retrouvés de la langue-mère pourraient relever du vouloir plutôt que du savoir. Ce qui n'en rend pas l'idée moins belle !

diction avec les principes éthiques universels, en particulier le respect du droit à la vie, à la liberté, au droit à la parole, à la religion.

Il ne peut donc être question d'ignorer certaines langues, mais il faut songer à simplifier la communication entre ethnies de langues différentes. À la question « anglais comme *lingua franca* » il faut résolument répondre « non ». Le degré d'exclusion de certains citoyens européens serait insupportable. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille cesser de les encourager à apprendre l'anglais (de même que d'autres langues, d'ailleurs), ce que Claude Hagège (2000, p. 13) exprime si bien en écrivant que « charger son parler maternel d'une valeur de symbole ne signifie pas que l'on soit aveugle à l'utilité des langues fédératrices ». L'apprentissage à l'école est sans doute nécessaire, mais il ne faut rien négliger et la recommandation faite par Van Parijs (2003) de ne plus doubler les films produits en langue anglaise dans les pays dont la langue est dérivée du latin (de même qu'en Allemagne et en Autriche) est certainement excellente, d'autant plus que le sous-titrage coûte moins cher que le doublage. L'écoute, même si elle reste passive, est utile. Combien de fois n'entend-on pas dire que les jeunes se font à l'anglais en écoutant du rock ! Une idée alternative est de supprimer l'anglais comme deuxième choix dans les écoles, puisqu'il est de toute manière appris « sur le tas ». La traduction et l'interprétation sont coûteux, mais ce qui l'est sans doute tout autant, ce sont, comme le souligne de Swaan (1993, 2001, p. 173), les coûts subjectifs de communication, les erreurs qui s'ensuivent, les retards de traduction qui peuvent finir par paralyser le fonctionnement des institutions.

La solution que nous proposons dans la Section 3, consiste à gérer de manière centralisée trois langues de travail, l'anglais, l'allemand et le français, parce que ce sont celles qui permettent de réduire sensiblement l'exclusion dans la plupart des pays de l'espace européen et parce que ce sont par excellence des langues pivot à partir desquelles les traductions peuvent se faire plus aisément vers les autres langues de l'Union. La traduction de celles-ci serait décentralisée dans les pays concernés, et financée par des transferts en provenance du budget général de la Commission. Mais on pourrait aussi imaginer que les pays de langue anglaise, allemande et française soient taxés par l'UE, puisque leurs langues ont un traitement préférentiel, et que ces taxes soient reversées aux autres langues.

On pourrait aussi justifier de passer à cinq langues « centrales » en incluant l'espagnol et le polonais. L'espagnol, parce qu'il est parlé par 340 millions de citoyens dans le monde et le polonais parce qu'il s'agit d'une langue slave qui ouvre la porte à un grand nombre des langues parlées dans les pays d'Europe Centrale. Les calculs présentés dans le Tableau 7 peuvent être refaits pour ces cinq langues, mais les résultats ne seraient pas profondément modifiés.

Le français a perdu sa place de deuxième langue dans l'administration de l'Union. Son influence, assez large avant l'accession de la Grande Bretagne en

1973 n'a cessé de s'effriter depuis, mais l'insistance de l'Allemagne pour que l'allemand soit adopté comme troisième langue n'a pas ému grand monde jusqu'ici. De Swaan (2001, p. 171) estime qu'en 1991, plus de 90 % des officiels des Directions Générales parlaient couramment le français, 70 % l'anglais et seulement 16 % l'allemand. Près des deux tiers de la communication interne se faisait en français, un tiers en anglais, les autres langues n'étant pratiquement pas utilisées. Ceci est cohérent avec les chiffres rapportés dans le Tableau 2, mais ceux-ci montrent aussi que les choses ont changé depuis, non pas en faveur de l'allemand, mais certainement en défaveur du français. L'addition des dix pays d'Europe Centrale pourrait modifier cette tendance en faveur de l'allemand, qui rappelons-le, a, dans la nouvelle Europe, plus de locuteurs que le français.

Références

Calvet, J. -L. 2002. *Le marché aux langues*, Paris : Plon.

Chiswick, B. and P. Miller. 2004. "Linguistic distance : A quantitative measure of the distance between English and other languages", IZA DP n° 1246.

Crystal, D. 2001. *A Dictionary of Language*, Chicago : Chicago University Press.

De Candolle, A. .1987, [1873]. *Histoire des Sciences et des Savants depuis deux siècles*, Paris : Odile Jacob.

De Swaan, A. 1993. "The Evolving European Language System : A Theory of Communication Potential and Language Competition", *International Political Science Review* 14, pp. 241-255.

De Swaan, A. 2001. *Words of the World*, Cambridge : Polity Press.

DG Press and Communication. 2003. Applicant Countries Eurobarometer 2001 : Public Opinion in the Countries Applying for European Union Membership, European Commission, March 2002.

Dyen, I., J. B. Kruskal, and P.I Black. 1992. "An Indo-European Classification : A Lexicostatistical Experiment", *Transactions of the American Philosophical Society* 82, Philadelphia : American Philosophical Society.

Fidrmuc, J. and V.r Ginsburgh. 2005. Languages in the European Union : The Quest for Equality and its Cost, CEPR Discussion Paper.

Fodor, F. and S. Peluau. 2003. "Language Geostrategy in Eastern and Central Europe : Assessments and Perspectives", in J. Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge : Cambridge University Press.

Gabszewicz, J., V ; Ginsburgh and S ; Weber ; 2005 ; “A Theory of Multilingualism and Communication Benefit with Heterogeneous Learning Costs”, manuscript.

Ginsburgh, V ; and S ; Weber ; 2005 ; “Language Disenfranchisement in the European Union”, *Journal of Common Market Studies*, forthcoming.

Ginsburgh, V., A. Ortuno-Ortin and S. Weber. 2005a. “Disenfranchisement in Linguistically Diverse Societies. The Case of the European Union”, *Journal of the European Economic Association*, forthcoming.

Ginsburgh, V., A. Ortuno-Ortin and S. Weber. 2005b ; “Learning Foreign Languages. Theoretical and Empirical Implications of the Selten and Pool Model”, CEPR Discussion Paper.

Graddol, D. 1997 ; *The Future of English*, London : The British Council.

Hagège, C. 2000. *Le souffle de la langue*, Paris : Odile Jacob.

INRA (2001), Eurobaromètre 54 Special, Les Européens et les langues, Février.

Kebbee, D. 2003. “Language policy and linguistic theory”, in J. Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge : Cambridge University Press.

Laponce, J. 2003. “Babel and the market : Geostrategy for minority languages”, in J. Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge : Cambridge University Press.

Mamadouh, V. 1998. “Supranationalism in the European Union : What about Multilingualism”, Paper presented at the World Political Map Conference on Nationalisms and Identities in a Globalized World, Maynooth and Belfast, August 1998.

Mamadouh, V ; and K. Hofman. 2001. The language Constellation in the European Parliament, 1989-2004, Report for the European Cultural Foundation, Amsterdam.

Maurais, J. 2003. “Towards a new linguistic world order”, in J. Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge : Cambridge University Press.

Ministère de l'Éducation nationale (2004), Évaluation des compétences en anglais des élèves de 15 à 16 ans dans sept pays européens, <http://www.education.gouv.fr/stateval> (Mars 2004).

Ruhlen, M. 1994. *The Origin of Language*, New York : John Wiley and Sons.

Selten, R. and J. Pool. 1991. “The Distribution of Foreign Language Skills as a Game Equilibrium”, in R. Selten, ed., *Game Equilibrium Models*, vol. 4, Berlin : Springer-Verlag.

Streeten, P. 2005 ; "Culture and economic development", in V. Ginsburgh and D. Throsby, eds., *Handbook of the Economics of Art and Culture*, Amsterdam : Elsevier, forthcoming.

Swadesh, M. 1952. Lexicostatistical Dating of Prehistoric Ethnic Contacts, *Proceedings of the American Philosophical Society* 96, pp. 452-463.

Truchot, C. 2003. "Languages and Supranationality in Europe : The Linguistic Influence of the European Union", in J. Maurais, ed., *Languages in a Globalising World*, Cambridge : Cambridge University Press.

Vanden Abeele, M. 2004. Les langues dans l'Union Européenne : Au delà des combats d'arrière garde, Conférence à l'Université Libre de Bruxelles, Février 2004.

Van Parijs, P. 2003. "Europe's Three Language Problems", in R. Bellamy, D. Castiglione and C. Longman, eds., *Multilingualism in Law and Politics*, Oxford : Hart, forthcoming.

Van Parijs, P. 2005. « L'anglais lingua franca de l'Union européenne : Impératif de solidarité, injustice distributive, facteur de déclin ? », *Économie publique*, n° 15, 2004-2, pp. XXXXXX.

préciser les